



**HAL**  
open science

# Sous un “ Soleil de blasons ”. L’héraldique au service de l’écriture de l’histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange

Philippe Trélat

## ► To cite this version:

Philippe Trélat. Sous un “ Soleil de blasons ”. L’héraldique au service de l’écriture de l’histoire de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange. Charles Du Cange, historien de la Grèce franque, GRHis (UR3831); École française d’Athènes, Oct 2022, Mont Saint-Aignan, France. hal-04228815

**HAL Id: hal-04228815**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-04228815>**

Submitted on 4 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## 7

Sous un « soleil de blasons ».  
L'héraldique au service de l'écriture de l'histoire  
de la Grèce franque dans les travaux de Du Cange

Philippe Trélat (GRHis/Centre d'études chypriotes)

### Résumé

Dans ses différents travaux sur la Grèce franque, Du Cange accorde une fonction singulière à l'héraldique, la considérant comme une science auxiliaire à part entière, qui enrichit ses récits historiques grâce à des sources variées telles que des armoriaux, des sceaux et des sculptures. Les blasons lui permettent de tracer les liens généalogiques et d'identifier les familles nobles ; Du Cange utilise également les armoiries pour identifier les origines des lignages en se basant sur des recherches dans les anciens provinciaux et les traités héraldiques. Les armoiries jouent un rôle crucial dans l'histoire politique et sociale, permettant de déchiffrer les alliances nobiliaires et les concessions d'armes. Du Cange se positionne en tant que passeur entre les héraldistes et les historiens, comprenant leur valeur en tant que sources d'histoire.

### Abstract

In his various works on Frankish Greece, Du Cange grants a singular function to heraldry, considering it as a full-fledged auxiliary science to enrich his historical narratives through various sources such as armorials, seals, and sculptures. Coats of arms allow him to trace genealogical links and identify noble families; Du Cange also employs heraldry to determine the origins of lineages based on research in ancient records and heraldic treatises. Coats of arms play a crucial role in political and social history, deciphering noble alliances and armorial concessions. Du Cange positions himself as a mediator between heraldists and historians, understanding their value as historical sources.

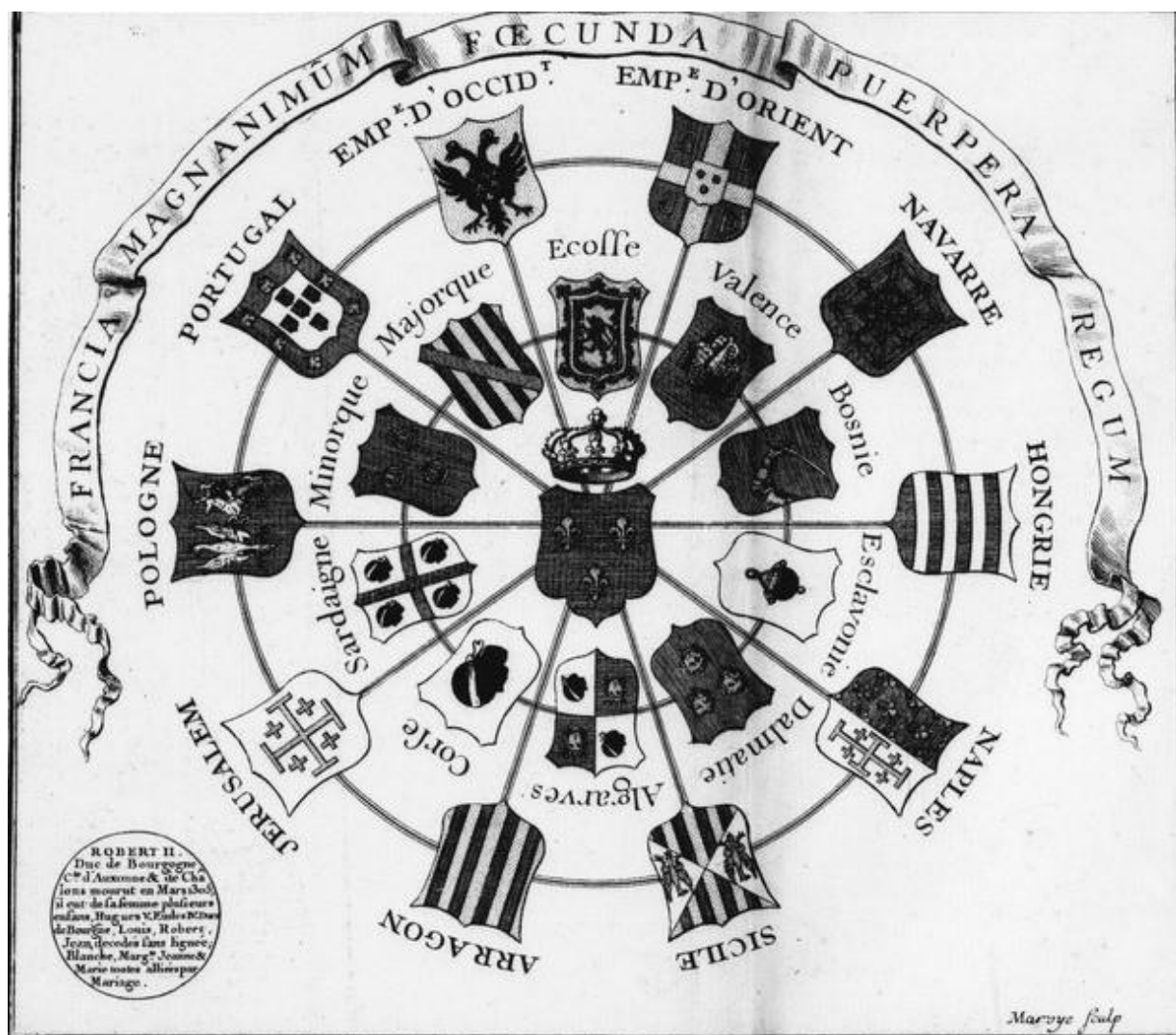
Œuvre précoce du jeune Charles Du Fresne Du Cange, le « soleil de blasons » frappe par sa portée visionnaire<sup>1</sup>. Composé à partir des armoiries de vingt-et-une nations européennes, ce tableau est considéré par les spécialistes comme une illustration de l'ambition intellectuelle de ce savant, qui aspire à écrire une histoire de France et des territoires en liens avec elle (**fig. 1**)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Anne-Marie Cheny, Gilles Grivaud, Jean-Bernard de Vaivre et Ludivine Voisin pour leur relecture et leurs remarques précieuses. Sur le « soleil de blasons », voir également *infra* note 21.

<sup>2</sup> BLOCH 1981, p. 516.

Fig. 1. « Soleil de blasons ». Gravure de Martin Marvie, dans Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange*, s. l., s. n., 1752, après la p. 30, © Internet Archive.



Au terme de sa vie, l'historien amiénois a réalisé ce souhait de rassembler de vastes collections de documents couvrant partiellement l'histoire des différents États européens. Cependant, la majorité de ce travail reste à l'état manuscrit, car seuls huit ouvrages sont publiés de son vivant, tandis que neuf autres sont en cours de publication. Une somme considérable de plusieurs dizaines de volumes manuscrits, renfermant des notes et des projets de recherche, est patiemment réunie par Jean-Charles du Fresne d'Aubigny, petit-neveu de Du Cange, avant d'être léguée à la Bibliothèque royale en 1756<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Sur la carrière de Charles Du Cange, voir SHAWCROSS 2021a, p. 143-180 ; SHAWCROSS 2021b, p. 181-203 ; GRIVAUD 2023. Sur la transmission et l'acquisition des manuscrits de Du Cange : SHAWCROSS 2021b, fig. 6.1. L'inventaire de 1756, intitulé « État des manuscrits de M. Du Cange acquits de M. d'Aubigny », conservé à Paris, BnF, *Archives Ancien Régime ms 65*, f. 369r-381v, reproduit dans SHAWCROSS 2021b, appendice 2, p. 387-429,

La composition du « soleil de blasons » met en évidence l'importance centrale de l'héraldique dans la réflexion de l'historien amiénois. Cette œuvre voit le jour à une époque où cette discipline connaît un renouveau, s'éloignant d'une littérature essentiellement théorique et didactique, concentrée sur les manuels et les traités de blasons. Ce mouvement est notamment représenté par le travail du père Claude-François Ménéstrier (1631-1705), un jésuite qui développe une réflexion sur les armoiries visant à établir des règles normatives et à définir un vocabulaire spécifique au blasonnement<sup>4</sup>. Dans son ouvrage intitulé *Le véritable art du blason et la pratique des armoiries depuis leur institution*, Ménéstrier se penche sur des questions généalogiques relatives aux blasons, telles que l'origine du losange pour les armoiries des jeunes filles, l'utilisation de l'écu carré ou encore la signification des blasons ronds<sup>5</sup>. Bien que l'érudition héraldique ait évolué de manière indépendante, certains travaux se sont également ouverts à d'autres disciplines en plein essor au XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans une perspective plus vaste que celle adoptée par Ménéstrier, des historiens tels que Saint Marthe, Peiresc, Chifflet, Gagnères ou Montfaucon utilisent l'héraldique dans la composition d'une histoire nationale ou provinciale afin de rechercher les héritages dynastiques et les alliances politiques<sup>6</sup>. Ainsi, l'héraldique s'est révélée être une ressource précieuse pour ces érudits dans leur quête de connaissances et de compréhension des événements passés.

Grâce à son érudition et sa curiosité intellectuelle insatiable, Charles Du Cange se soustrait à toute tentative de classification simpliste, s'inscrivant plutôt dans différents courants d'études héraldiques. L'historien emprunte au moins trois chemins distincts pour aborder les armoiries médiévales. À l'instar de son prédécesseur Claude-François Ménéstrier, qui se consacre à la préservation des textes et à leur diffusion pour faire avancer la science historique, Du Cange s'emploie avec ardeur à la copie d'armoriaux médiévaux et de traités de blasons dans les années 1630-1635<sup>7</sup>. La Bibliothèque nationale de France conserve une dizaine de ces copies d'armoriaux, parmi lesquels figurent des textes éminents, tels que l'Armorial du héraut vermandois composé vers 1280-1300, qui répertorie plus d'un millier de blasons<sup>8</sup>, l'Armorial du héraut Navarre attribué à Martin Carbonnel et daté de 1370-1375<sup>9</sup>, l'Armorial d'Urfé des

---

permet de prendre la mesure de l'ampleur des matériaux inédits et de la diversité des thèmes abordés par l'historien amiénois.

<sup>4</sup> Sur la diversité des sujets abordés et des œuvres du père Ménéstrier, voir les différents articles du colloque international, organisé à Grenoble et à Lyon, à l'occasion du tricentenaire de la mort de ce spécialiste de l'image : SABATIER 2009. Sur sa réflexion théorique autour de l'emblème : GRAHAM 2016, p. 119-145.

<sup>5</sup> MENESTRIER 1661 ; également MENESTRIER 1662.

<sup>6</sup> PASTOUREAU 1981, p. 502.

<sup>7</sup> Sur cette activité de copiste : PASTOUREAU 1981, p. 503 ; GIRARD 1988, p. 81.

<sup>8</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 9477, f. 35-94 et 251-256. Le manuscrit original est perdu mais une copie du texte du XV<sup>e</sup> siècle est conservée dans le Paris, BnF, *ms fr.* 2249. Voir l'édition et l'étude critique de BOOS 2015.

<sup>9</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 9479, f. 60-68 ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms fr.* 5256, f. 75-83. Le manuscrit original est perdu mais vingt-et-une copies du texte sont connues. En l'absence d'une édition critique récente, l'édition de référence reste celle de DOUËT D'ARCO 1859, à compléter par ADAM-EVEN 1947, p. 49-68 et CLEMMENSEN 2017.

années 1380-1400<sup>10</sup>, l'Armorial de l'Ordre du Croissant du XV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup> ainsi qu'un rôle d'armes anglais<sup>12</sup>.

Outre ses précieuses copies, Du Cange nourrit un intérêt soutenu pour d'autres travaux sur l'héraldique, dont des extraits se trouvent aujourd'hui dans ses manuscrits. Parmi eux, figurent un traité de blason intitulé *Instruction pour apprendre à blasoner des armoiries* composé par Jacques Le Boucq de Valenciennes en 1564, ainsi que divers textes traitant des blasons arborés par les chevaliers lors des batailles et de l'organisation de cérémonies et de tournois<sup>13</sup>. Parallèlement à ce travail de copiste, Du Cange rédige un *Traité du droit et du comportement des armes*, qui s'étend de 1633 à 1654 et qui demeure encore inédit<sup>14</sup>. Dans ce texte, il présente, sous forme de manuel, les couleurs, les figures et les différentes compositions héraldiques des blasons. Il aborde également la question récurrente au XVII<sup>e</sup> siècle de l'origine des armoiries et, dans une troisième partie, la notion juridique du droit d'usage des blasons.

Le troisième axe d'études développé par Du Cange se déploie dans le domaine de l'utilisation des sources archéologiques et écrites renfermant des armoiries ou des descriptions de blasons pour écrire l'histoire. Au gré de ses travaux sur la Picardie, les autres provinces françaises et Joinville, l'érudit sollicite fréquemment les armoiries pour identifier un personnage, distinguer un lignage, déceler des stratégies d'alliances matrimoniales et politiques<sup>15</sup>.

Cependant, au premier abord, il est manifeste que Du Cange n'accorde pas autant d'importance à la science héraldique dans ses textes consacrés à la présence franque en Orient que dans ceux relatant l'histoire des nations occidentales<sup>16</sup>. Les descriptions d'armoiries et les explications héraldiques se font bien plus rares dans des ouvrages tels que les *Familles d'Outremer* où l'on pourrait attendre des développements basés sur les armoriaux occidentaux. Il est vrai que la science héraldique en est encore à ses balbutiements et que ses premiers érudits concentrent leurs efforts sur l'Europe occidentale, où l'art des blasons est florissant. La question de l'évolution des armoiries latines dans les territoires grecs et arabes occupés par les Occidentaux relève, dans une certaine mesure, de ce que Laurent Hablot définit comme « l'héraldique des marges et des frontières », comprenant l'héraldique juive, l'emblématique

<sup>10</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 9477, f. 122-221. Il s'agit d'un des armoriaux les plus copiés au Moyen Âge. Malheureusement, aucune transcription ou édition de ce texte n'a encore été publiée.

<sup>11</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 9501, f. 301-306v ; Paris, BnF, *ms fr.* 5225. Sur cet armorial, voir : MERINDOL 2000, p. 499-509.

<sup>12</sup> Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms fr.* 5256-5257.

<sup>13</sup> Le traité de Jacques Le Boucq : Paris, BnF, *ms fr.* 9491, f. 3-43v ; les divers extraits de textes héraldiques : Paris, BnF, *ms fr.* 9491, f. 58-78 ; Paris, BnF, *ms fr.* 2299, f. 1-23 ; Paris, BnF, *ms fr.* 9477, f. 5-18 et 21-24 ; Paris, BnF, *ms fr.* 2399, f. 33-47v. Sur le traité de Jacques Le Boucq, encore inédit : BOUDREAU 1996, p. 9-23.

<sup>14</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 4795 ; GIRARD 1986, p. 63-65.

<sup>15</sup> Voir, par exemple, la présentation du terme de « banneret » accolé aux seigneurs qui avaient le droit de porter « la bannière », un drapeau, carrée ou rectangulaire, à leurs armes : DU CANGE 1668, p. 190-197.

<sup>16</sup> Plusieurs volumes des papiers de Du Cange rassemblent des collections d'armoiries classées en fonction de leur origine géographique mais aucun recueil n'est consacré à l'Orient : Paris, BnF, *ms fr.* 9479, « Armes et blazons des ducs (etc), en Angleterre, Escosse et Irlande » ; Paris, BnF, *ms NAF* 18326, « extraits d'armoriaux copiés par Du Cange contenant les blasons et armes de plusieurs princes du royaume de France » ; Paris, BnF, *ms fr.* 5256 et 5257 contiennent d'autres extraits d'armoriaux de seigneurs occidentaux.

mozarabe et celle des Mamelouks, qui ont fait l'objet de recherches tardives<sup>17</sup>. Dans cette perspective, malgré la documentation lacunaire sur le sujet, la présente contribution se propose d'interroger la place et la fonction de la science héraldique dans le projet d'écriture de Du Cange sur l'histoire de la Grèce franque et des États latins d'Orient.

Quelques études font déjà ponctuellement référence aux mentions héraldiques relevées par Du Cange dans ses travaux relatifs à l'Empire latin de Constantinople et aux autres principautés franques orientales. À Chypre, les articles du comte Wipertus-Hugo Rudt de Collenberg et de Jean-Bernard de Vaivre mettent en lumière les descriptions de sceaux de nobles occidentaux installés en Orient, même si une partie de ce matériel a disparu aujourd'hui<sup>18</sup>. Plus récemment, en 1998, Brendan Osswald s'appuie sur une lecture par Du Cange d'un sceau de Jean 1<sup>er</sup> de Céphalonie pour examiner les armoiries des Tocco dans la citadelle d'Arta<sup>19</sup>.

Afin de mener à bien cette étude sur le rôle de l'héraldique dans l'écriture de l'histoire de la *Frankokratia*, l'enquête repose sur un corpus d'une cinquantaine de descriptions d'armoiries extraites d'ouvrages publiés tels que les *Familles d'Outremer*, *l'Histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs françois*, ainsi que de textes manuscrits tels que *l'Appendice à l'histoire de Constantinople* ou *l'Histoire des principautés et des royaumes de Jérusalem*, la version manuscrite des *Familles d'Outremer*.

Ainsi, dans un premier temps, on examinera comment l'héraldique de l'historien picard s'inscrit dans une tradition rhétorique d'exaltation de la royauté française et de son rôle historique. Par la suite, on s'attachera à montrer que Du Cange, en sa qualité de praticien du blason, convoque une grande variété de sources permettant d'appréhender et d'étudier les armoiries pour écrire son histoire de la Grèce franque. Enfin, dans une dernière étape, on abordera l'apport précieux des armoiries à la composition du discours historique relatif à la présence franque en Orient.

## L'HERALDIQUE AU SERVICE D'UNE MEMOIRE POLITIQUE

Les spécialistes de l'héraldique reconnaissent la valeur performative de l'armoirie, capable de donner une existence à une appartenance lignagère, à une revendication territoriale d'un État ou à une loyauté politique à travers une image emblématique, une composition soigneusement élaborée ou une combinaison de couleurs et de figures. L'ère moderne offre l'exemple saisissant du souverain suédois, Éric XIV, qui, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, rompt avec la politique pacifique de son père envers ses voisins pour adopter une attitude agressive, se traduisant notamment par

---

<sup>17</sup> HABLOT 2019, p. 166-168.

<sup>18</sup> RUDT DE COLLENBERG 1977, p. 85-158 ; VAIVRE 2006, p. 425-472 ; d'autres travaux héraldiques s'appuient également, de manière ponctuelle sur des références tirées des *Familles d'Outremer* : CHAMBERLAYNE 1894 ; JEFFERY 1919/20, p. 204-221 ; HAXTHAUSEN 1972, p. 487-492 ; MARKOU 2003 ; MERINDOL 2004, vol. 2, p. 159-167 ; GOODALL 2018, p. 27-74 ; ROUSSELOT 2021, p. 1-11 ; PAPACOSTAS 2022, p. 169-206 ; BORD 2022.

<sup>19</sup> OSSWALD 2018, p. 803-844. Dans ses travaux sur la sigillographie des Latins en Orient, Gustave Schlumberger s'était intéressé aux mentions de blasons de Du Cange : SCHLUMBERGER 1890, p. 5-29 ; SCHLUMBERGER 1897, p. 421-458 ; SCHLUMBERGER 1943. Voir également BAUDUIN 2003-2005, p. 97-112 ; NIELEN 2004, p. 589-606.

des modifications apportées à son blason. Face au refus du souverain danois de retirer les trois couronnes de ses armoiries, Éric XIV ajoute, au blason de la Suède, les armes de la Norvège (*au 3, de gueule au lion couronné d'or tenant une hache*) et du Danemark (*au 2, d'or, aux neuf cœurs de gueules, rangés en trois pals, aux trois lions passants d'azur couronnés et armés du champ, lampassés de gueules*)<sup>20</sup>. Ces provocations emblématiques poussent les deux camps à s'engager dans un conflit connu sous le nom de guerre de Sept Ans du Nord, dévastant les territoires scandinaves de 1563 à 1570.

Dépourvu de toute ambition politique personnelle, Du Cange peut s'adonner à l'instrumentalisation de l'héraldique sans mettre en péril l'équilibre fragile des puissances européennes. Parmi les diverses liasses de papiers collectés et déposés à la Bibliothèque royale par Jean-Charles Du Fresne D'Aubigny, figure une carte probablement exécutée par le savant amiénois vers l'âge de 20 ans. Ce travail de jeunesse présente la généalogie des rois de France de Pharamond à Louis XIV<sup>21</sup>. Au bas de la carte, se trouve un « soleil de blasons », formant deux roues de rayons différents, autour desquels on peut lire le vers *Francia magnanimum secunda puerpera regum*, extrait d'un poème botanique de Jacques-Auguste De Thou<sup>22</sup>. Vingt-et-un rayons partent de l'écu de France, représentant les principautés ayant entretenu des liens plus ou moins étroits avec le royaume à la fleur de lys. Parmi ces nations figurent le Portugal, dont le roi Alphonse III avait uni son destin à celui de Mathilde de Boulogne au XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la Navarre, qu'Henri IV a adossée à sa couronne en 1607. S'y ajoutent la Pologne, où Henri III a été couronné roi, et la Hongrie gouvernée par des Angevins. Aux côtés des armoiries des nations européennes, se trouve le blason de l'Empire latin d'Orient, sobrement désigné « Empire d'Orient », *de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre besants d'or, chacun chargé d'une croix de même, et accompagné de quatre croisettes d'or*. La présence de cet écu, gravitant autour de celui de France, illustre de façon évidente, aux yeux du jeune Du Cange, les aspirations légitimes de la monarchie française à étendre sa domination sur les territoires qui étaient auparavant sous la domination des Latins depuis 1204.

D'autres esprits éclairés du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'instar du jésuite Suarès, partagent cette opinion et la soutiennent, en mettant en avant le mariage de la petite-fille de Baudouin II, empereur de Constantinople, avec Charles de Valois<sup>23</sup>. Les armes du royaume latin de Jérusalem sont également présentes, sous la dénomination « Jérusalem » dans le quart sud-ouest de la grande couronne héraldique, voisines de celles de la Pologne et de l'Aragon. Du Cange ne peut ignorer que des rois de France tels que Charles VIII ou Louis XII portent encore le titre de roi de Jérusalem, hérité de la maison d'Anjou ; il a sans aucun doute étudié, lors de sa formation à Amiens ou Orléans, des traités de la Renaissance comme celui d'Étienne de

<sup>20</sup> VON HEIJNE 2015, p. 69-70 ; ROBERTS 1968, p. 199-241. Parmi l'abondante bibliographie sur la guerre de Sept Ans du Nord : GLETE 2010, p. 145-163.

<sup>21</sup> Gravure de Martin Marvie dans DU FRESNE D'AUBIGNY 1752, après la p. 30, en fig. 1 ; cette carte généalogique a été reproduite dans plusieurs ouvrages : BILICI 2004, p. 59 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 37-38 ; SHAWCROSS 2021a, fig. 5.13 p. 178.

<sup>22</sup> DE THOU 1609, p. 22.

<sup>23</sup> OMONT 1904, p. 31-32 ; AUZEPY, GRELOIS 2001, p. 18. Voir également sur ce soleil de blasons : DU FRESNE D'AUBIGNY 1752, p. 26-30 ; FEUGERE 1845, p. 67-68.

Lusignan, l'historien d'origine chypriote, qui justifie les prétentions des rois de France à la couronne de Jérusalem<sup>24</sup>.

La disposition circulaire des blasons ne saurait être anodine et révèle la hiérarchie souhaitée entre États européens. Du Cange s'est vraisemblablement inspiré de modèles héraldiques existants, tels que celui de la ville de Berne au XV<sup>e</sup> siècle, où une couronne de blasons entoure les armoiries du pouvoir dominant : sur une monnaie de 1493, cette disposition est visible, représentant les vingt-sept districts de la cité helvétique, encadrant l'ours armorial et l'aigle impérial symbolisant la ville de Berne<sup>25</sup>. Un autre exemple est fourni par l'église de Freudenstadt où, au XV<sup>e</sup> siècle, le duc Frédéric de Wurtemberg avait disposé ses armes au centre de la voûte, entourées de nombreux blasons de familles régnantes, à la croisée des différentes nervures et créant ainsi un ciel de blasons<sup>26</sup>. Malheureusement, cette voûte a été détruite lors des bombardements de 1945 et n'est connue que par le biais de descriptions.

En plaçant l'écu de la France au cœur de la composition, tel un soleil entouré d'étoiles, le graveur fait référence à l'image du roi-soleil, remontant au moins à l'époque de Louis XIII. Le roi est représenté sur des médailles et jetons sous les traits d'Apollon, la tête ceinte de rayons, accompagné de son épouse Marie de Médicis, figurée en Minerve<sup>27</sup>. Du Cange, qui compose son « soleil de blasons » vers 1630, ne peut méconnaître cette association entre le souverain français et le soleil. La diffusion de cette image se renforce sous le règne de Louis XIV, notamment à partir de 1653, année au cours de laquelle est orchestré le grandiose *ballet royal de la nuit* où le jeune roi apparaît en Apollon, paré d'or, incarnation du Soleil<sup>28</sup>.

Dès les premières années de son travail, Du Cange adopte une perspective globale pour étayer sa réflexion historique avec ce « soleil de blasons », s'évertuant à embrasser l'ensemble des territoires affiliés à la France, à différents titres. Le signe héraldique présente l'avantage de pouvoir désigner à la fois un territoire et la famille qui le gouverne. À travers ce répertoire d'armoiries, Du Cange témoigne de sa culture héraldique, ainsi que de celle de ses lecteurs, confirmant la perspective d'un savoir spécifiquement lié au blason parmi les érudits français.

Cette représentation des territoires se révèle être un authentique canevas de travail pour Du Cange, lui permettant d'explorer l'histoire de France dans toute sa diversité et son étendue géographique. En cela, son discours, essentiellement à portée rhétorique, rejoint celui politique, plus tardif, de Colbert et de Louis XIV. Vingt ans après avoir composé son « soleil de blasons », Du Cange se lance en effet dans l'écriture de l'histoire des Francs en Orient. Il offre une nouvelle édition de l'œuvre de Villehardouin et la traduit en français moderne. Dans l'épître dédiée au roi, qui ouvre l'*Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français* publié en 1657, Du Cange met en exergue les liens entre l'histoire de France et celle de

<sup>24</sup> LUSIGNAN 1586, f. 20v-22r.

<sup>25</sup> PEYER 1994, p. 121-138 ; SCHMID 2012, p. 213.

<sup>26</sup> HERTEL 1994, p. 127. Avec ses 145 blasons de divers souverains, la *Carta itineraria Europae*, datée de 1511 et réalisée par Martin Waldseemüller a pu constituer une autre source d'inspiration au travail de Du Cange : MEINE 1971.

<sup>27</sup> RODIER 2011, p. 85-86.

<sup>28</sup> CHRISTOUT 2002-2003 ; CHRISTOUT 2005 ; NERAUDEAU 2013 ; BLANC 2021.



Constantinople, du fait de la domination de l'Empire latin d'Orient par des empereurs français<sup>29</sup>. À travers le rôle prédominant accordé à la royauté française, l'historien picard s'inscrit dans une tradition intellectuelle qui s'épanouit au XVI<sup>e</sup> siècle sous la plume de Guillaume Postel (1510-1581), plus qu'il ne témoigne des ambitions impérialistes du siècle suivant<sup>30</sup>.

Cet usage symbolique de l'héraldique perdure jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, nourrissant la nostalgie d'une monarchie universelle. Dans l'Europe des Lumières, qui rejette les idéaux des croisades du Moyen Âge, quelques esprits, à l'instar de Gottfried Leibniz ou de Dominique Jauna persistent à défendre des projets d'expansion du royaume de France vers l'Égypte et la Méditerranée orientale<sup>31</sup>. Inséré dans ce mouvement intellectuel, le conseiller du roi, Henri de Rosnel, compose un *Mémoire sur les possessions & droit de la maison royale de France*, un ouvrage méconnu de cinquante-neuf pages, dédié à Louis XV, qui emprunte la figure du « soleil de blasons » à Du Cange. Animé par des aspirations impériales plus affirmées que celles du savant picard, ce bref opuscule synthétise les prétentions de la France sur les différents États européens et les incarne dans cette figure héraldique<sup>32</sup>.

Dans les premiers écrits de Charles Du Cange, le blason incarne le projet intellectuel en tant que support de sa conception de l'histoire et vecteur d'une idéologie politique. Peu à peu, cet emblème héraldique devient un objet d'étude à part entière, témoignant de l'existence de lignages dont le savant s'emploie à retracer l'histoire.

## **LES DIFFERENTS SUPPORTS DES ARMOIRIES : QUELLES SOURCES HERALDIQUES ?**

Le goût prononcé de Du Cange pour les armoriaux ne le détourne nullement des autres sources héraldiques à sa disposition pour composer ses récits historiques. Parmi les matériaux documentaires dont il se nourrit pour son écriture de l'histoire de la Grèce franque, les sceaux ornés d'armoiries se révèlent être des objets d'étude privilégiés. Grâce aux travaux éclairants de Michel Pastoureau, il est désormais établi que la diffusion sociale du sceau précède de près d'un demi-siècle celle des armoiries, démontrant ainsi que le sceau possède déjà sa propre logique et ses propres règles de fonctionnement lorsqu'apparaît l'armoire<sup>33</sup>.

Les descriptions d'armoiries relevées sur des sceaux constituent la source héraldique la plus abondante exploitée par Du Cange dans ses travaux sur la Grèce franque. Lorsque l'historien intègre des pièces justificatives à son *Histoire de l'empire de Constantinople*, il veille

---

<sup>29</sup> DU CANGE 1657.

<sup>30</sup> BILICI 2014, p. 315-316 ; voir également les remarques de GRIVAUD 2023.

<sup>31</sup> Sur ce mouvement intellectuel qui défend les ambitions impériales du royaume de France en Méditerranée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, voir : BILICI 2004, TRELAT 2011, p. 147-170.

<sup>32</sup> Ce texte, qui n'a pas fait l'objet de publication, est conservé dans un seul manuscrit, mis aux enchères chez Christie's en 2021 : ROSNEL 1773. Voir la présentation du manuscrit à l'occasion de sa mise aux enchères : <https://onlineonly.christies.com/s/selections-library-mr-mrs-john-h-gutfreund-834-fifth-avenue/france-its-dominions-44/111344> < consulté le 12/05/2023 >.

<sup>33</sup> PASTOUREAU 1993, p. 28-32.

à décrire avec soin les blasons des sceaux appendus aux chartes tout en identifiant leurs propriétaires. Par exemple, à la suite de la transcription du contrat du double mariage de Philippe de Valois et de Jeanne de Bourgogne, ainsi qu'entre Huguenin de Bourgogne et Catherine de Valois en 1302, Du Cange dresse une description précise des quatre sceaux appendus au contrat, appartenant respectivement à l'empereur Charles de Valois, à Catherine de Courtenay, à Robert de Bourgogne et à Agnès de France<sup>34</sup>. L'impératrice de Constantinople, Catherine de Courtenay est dépeinte comme étant « *sous une espece de portail ayant la couronne sur la teste, et en la droite un sceptre, au bout duquel est une fleur de lys. A costez du portrait sont deux escussions, celui du costé droit est d'Anjou, l'autre représente une croix pleine, accompagnée à chaque canton d'un tourteau ou Bezanat voidé en forme de cercle et remply d'une croisette* »<sup>35</sup>. Ce blasonnement est d'une précision notable, bien qu'il présente certains archaïsmes et une redondance quant au « *besant voidé en forme de cercle* ». Les descriptions d'armoiries de Du Cange révèlent des caractéristiques assez similaires à celles des héraldistes du XVII<sup>e</sup> siècle. Après la description du sceau, vient la transcription de la légende, puis la description de l'écu de la contre-empreinte.

En l'absence de la possibilité d'observer directement les sceaux des documents, Du Cange s'en remet à son réseau d'informateurs de confiance, qui lui transmettent les descriptions détaillées de ces empreintes sigillographiques. C'est ainsi que Louis 1<sup>er</sup> de Courtenay (1610-1672), seigneur de Chevillon, lui dépeint six des huit sceaux présents sur une charte de Jean de Céphalonie, datée de Clarence en l'an 1304<sup>36</sup>.

Dans l'*Histoire des principautés*, Du Cange ne reproduit pas de pièces justificatives mais étaye certains développements en utilisant des sceaux. Par exemple, il affirme avoir observé des lettres du roi Pierre 1<sup>er</sup> de Chypre, datées de 1358, à Toulouse sur lesquelles figure un sceau « *a un escu fassé avec un lyon, brisé d'une bande qui semble parsemé de fleurs de lys* ». De même, il cite un acte de Bohémond VI de 1262, où le prince « *porte en l'escu de son sceau une croix fichée* »<sup>37</sup>. D'autres descriptions d'armoiries figurant sur des sceaux, notamment des extraits du trésor des chartes, sont présentées comme pièces justificatives au lecteur de l'*Histoire de l'Empire de Constantinople*. Dans cette quête, Du Cange partage les préoccupations de l'antiquaire érudit Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), qui, à travers ses échanges épistolaires, révèle un vif intérêt pour les sceaux des rois de Jérusalem et des grands-maîtres de l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, appendus aux documents qui lui parviennent<sup>38</sup>.

<sup>34</sup> DU CANGE 1657, p. 45-48 du recueil de diverses chartes. Cette charte est aujourd'hui conservée aux Archives nationales à Paris sous la cote J 410 n°13.

<sup>35</sup> SCHLUMBERGER 1943, p. 176 ; SCHLUMBERGER 1890, p. 23-24. Ces quatre sceaux ont été numérisés dans SIGILLA, la base numérique des sceaux conservés en France : <http://www.sigilla.org/acte/an-chan-j-410-ndeg13-4914> < consulté le 18 mars 2023 >.

<sup>36</sup> DU CANGE 1657, p. 48-49 du recueil de diverses chartes. Quelques années plus tard, l'historien Samuel Guichenon s'intéresse également à ce document mais ne décrit que quatre sceaux car les trois autres sont perdus ; il n'en reste que des fragments lorsque Gustave Schlumberger les observe à son tour : SCHLUMBERGER 1897, p. 449-450 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 200 ; CLAVERIE 2019, p. 146-147.

<sup>37</sup> REY 1869, vol. 1, p. 76-76, 153.

<sup>38</sup> TAMIZEY DE LARROQUE 1896, p. 597 ; SCHLUMBERGER 1943, p. xii. Sur le rôle de Peiresc dans le développement des études byzantines : CHENY 2015.

Il est indéniable que Du Cange, en tant que copiste de plusieurs armoriaux, a consulté ces sources pour composer ses différents textes sur la Grèce franque, même si une partie de ce travail semble rester inachevée. En effet, on ne manque pas de s'étonner que le savant n'ait pas complété son manuscrit sur les familles établies dans l'Orient latin par un recueil de blasons. À ne pas en douter, Du Cange a probablement rencontré l'héraldique des familles chypriotes lorsqu'il effectue des copies de manuscrits, tels que celui de l'armorial Vermandois où figure une description du blason d'Amaury de Tyr, régent du royaume entre 1306 et 1310 : « le connestable Jherusalem, frère du Roy de Chippre, porte *burle d'argent et dasur et commence par lasur sur tout ung lion de gueules à une bende d'argent et sur la bende v croix dor potentées* »<sup>39</sup>.

Effectivement, dans son récit de la généalogie des rois de Chypre, Du Cange utilise peu les données héraldiques dont il dispose<sup>40</sup>. En revanche, il consacre un chapitre aux familles qui se sont établies à Acre après la prise de Venise, et dans ce contexte, il utilise systématiquement un armorial vénitien conservé à la Bibliothèque nationale de France. Il pourrait s'agir du *ms fr.* 32884 du XVI<sup>e</sup> siècle, ayant appartenu à Charles d'Hoziere et qui contient une liste de « ceux qui viennent d'Acre » au folio 51<sup>41</sup>. Dans ce chapitre, Du Cange présente brièvement neuf familles (Lyoni, Marmore, Benedetti ou Benetti, Molini d'Oro, Bondumieri ou Bondimier, Barisiani, Suriani, Bon'Insegna, Brixi ou Brizi) mentionnant leur entrée au Grand Conseil et décrivant leurs armoiries<sup>42</sup>. Parmi ces familles, deux d'entre elles portent des armoiries parlantes. Du Cange distingue un fils de la famille Lyoni qui a ajouté un *lyon rampant d'or* aux armes *d'azur à la bande d'or chargée de trois roses de gueules*. Pour les Molini d'Oro, l'historien suggère que cette famille levantine s'est distinguée d'une famille vénitienne homonyme en ajoutant *d'oro* car leurs armes portent une *roue de molin d'or*. Ces armoiries sont encore visibles sur le palais communal de Motovun/Motona<sup>43</sup>. Cependant ce chapitre de la version publiée des *Familles d'Outremer* fait figure d'exception en ce qui concerne l'utilisation de l'héraldique.

Un précieux folio (f. 296) inséré dans le manuscrit de l'*Histoire des principautez*, la version manuscrite des *Familles d'Outremer*, conservé à la Bibliothèque nationale de France, offre une perspective différente sur le projet initial inachevé de Du Cange<sup>44</sup>. Entre une liste des grands maîtres du temple et le dossier des familles normandes installées en Orient, Du Cange dévoile sur ce folio les armes de dix-huit familles latines unies par une origine commune, celles de l'Orient latin. Pour certains lignages, il est précisé qu'ils ont dû quitter l'Orient pour s'installer à Venise. Ces informations, reprises en partie dans le chapitre susmentionné, ont sans doute été jugées trop hétéroclites pour trouver leur place dans l'édition des *Familles d'Outremer* par Emmanuel-Guillaume Rey au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>39</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 2249, f. 87v, cité par VAIVRE 2006, p. 436.

<sup>40</sup> REY 1869, vol. 1, p. 68-69.

<sup>41</sup> Voir la description du manuscrit chez POPOFF 2010, p. 13.

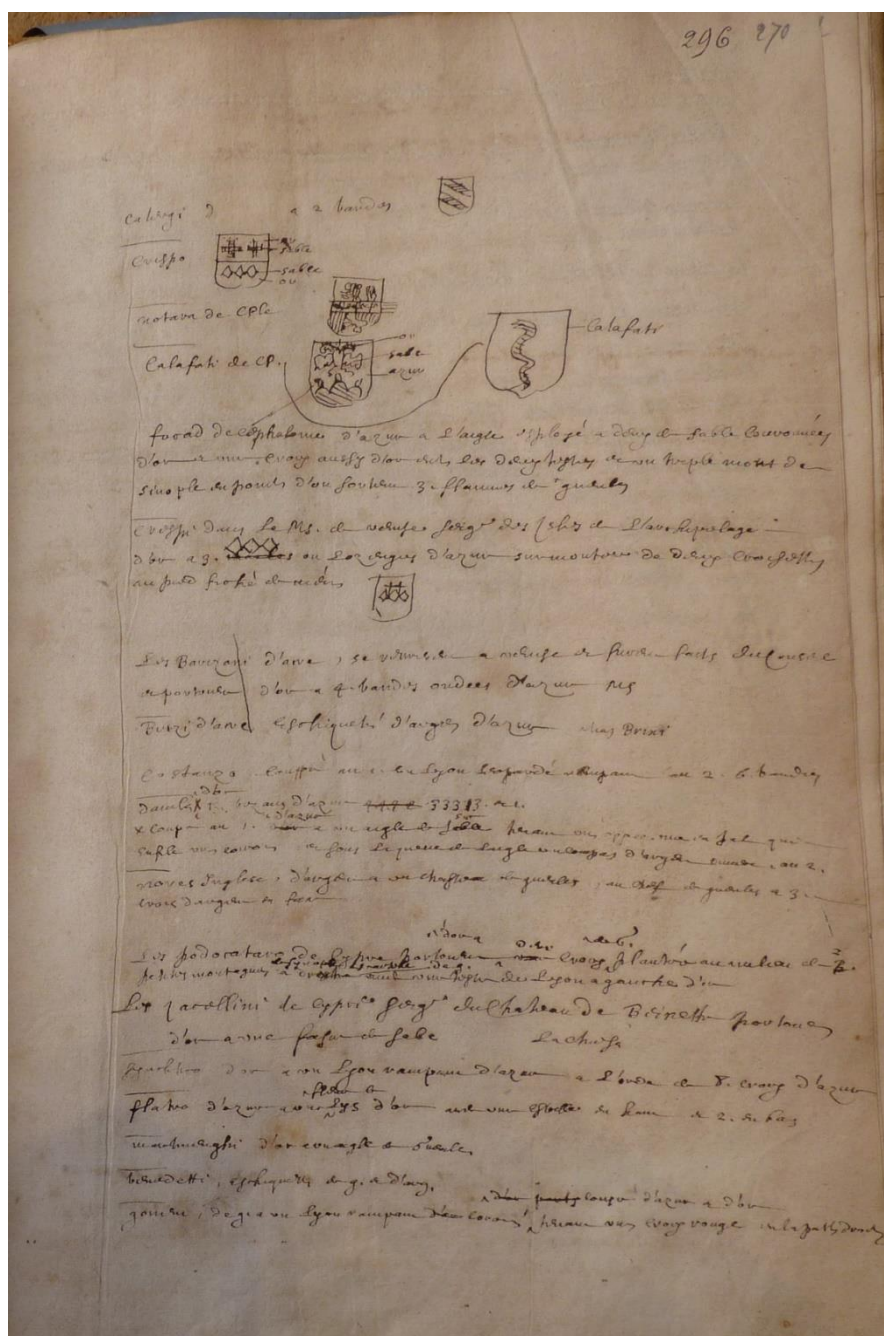
<sup>42</sup> REY 1869, vol. 2, p. 613-614.

<sup>43</sup> MORTEANI 1891, p. 513.

<sup>44</sup> Paris, BnF, *ms fr.* 9473, f. 296 ; Fig. 2. Il existe une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'*Histoire des principautez* conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris : Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, *ms français* 4786, f. 232v-233r.

Douze familles installées en Orient trouvent sur ce folio la description de la composition de leur blason, soigneusement rangé selon leur origine géographique. Ainsi, se déploient d'abord les familles de Constantinople, les illustres Notara et Calafati, suivies de celles de la mer Égée, les Crespo et de la mer Adriatique, les Tocco de Céphalonie. Puis se présentent les lignées originaires d'Acre, les Barisiani et les Brizi tandis que les familles chypriotes clôturent cette énumération : les Costanzo, Davila, de Nores, Podocataro, Flatro, Benedetti, Goneme, Martinengo. Toutefois, pour six de ces familles, la description des armoiries est remplacée par une brève esquisse dépeignant un écu portant les armes familiales (**fig. 2**).

Fig. 2. Charles Du Cange, *Histoire des principautez et des royaumes de Hierusalem, de Cypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédées*, Paris, BnF, ms fr. 9473, f. 296r, © Gallica



La connaissance des descriptions de ces blasons n'est pas le privilège exclusif de Du Cange, car il se trouve que neuf d'entre eux ont déjà été présentés dans les pages d'un ouvrage de Claude-François Ménestrier, dans un chapitre intitulé « De la noblesse du Frioul, de Dalmatie, de Raguse, de Candie et autres Etats dépendans de la République de Venise »<sup>45</sup>. D'autres emblèmes ont pu être extraits des armoriaux vénitiens, conservés à la Bibliothèque royale, à l'image du *ms fr. 32884*<sup>46</sup>.

Du Cange, dans ses ouvrages consacrés à la présence latine en Orient, témoigne également d'une sensibilité à l'héraldique monumentale. En cela, il perpétue une tradition qui remonte au moins à Bartolo da Sassofferato, qui, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, offre à ses lecteurs la clé pour comprendre la signification de l'agencement d'un décor emblématique sur un édifice en fonction des supports choisis tels que les linteaux, les clefs, les vitraux, les portes, les cheminées, des techniques utilisées telles que la sculpture, la peinture, le vitrail ainsi que des localisations spécifiques, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur, en hauteur ou en bas<sup>47</sup>.

Du Cange ne se limite pas à son travail quotidien dans les bibliothèques et dépôts d'archives parisiens, mais il tire également parti des ressources archéologiques offertes par les églises parisiennes qui témoignent de la présence latine en Orient. Dans les *Familles d'Outremer*, Du Cange s'intéresse au décor héraldique funéraire du tombeau de Léon V de Lusignan, souverain déchu du royaume d'Arménie, inhumé en 1393 dans l'église du couvent des Célestins à Paris. L'historien remarque que « ses armes y sont représentées *d'Arménie, parties de Hiérusalem et tiercées de Lusignan*. L'Arménie est *d'or, au lyon couronné de gueules* »<sup>48</sup>. Né en Cilicie en 1342, le fils du connétable d'Arménie passe sa jeunesse à la cour du roi Hugues IV de Chypre avant d'accéder au trône du royaume d'Arménie en 1373 ; en 1374, il parvient à la capitale de son royaume, Sis, mais l'Arménie tombe aux mains des Mamelouks l'année suivante ; après une captivité de sept ans au Caire, Léon entreprend un exil dans les cours européennes avant de s'établir à Paris en 1384 sous la protection du roi Charles VI<sup>49</sup>. Aujourd'hui, seul le gisant du dernier roi arménien subsiste à la basilique Saint-Denis et, pour appréhender le blasonnement de Du Cange, on doit se référer au dessin réalisé par le graveur Boudan, missionné par François-Roger de Gaignères (1642-1715)<sup>50</sup>. Ce dessin est postérieur aux travaux de Du Cange, ce qui amène à supposer que sa description découle de son observation directe du tombeau, une hypothèse confirmée par un sceau portant un blason qui pourrait être décrit aujourd'hui comme *tiercé en pal avec l'Arménie en 1, Jérusalem en 2 et Lusignan-Chypre en 3*.

Dans ce même ouvrage, Du Cange décrit ainsi le monument funéraire de Marguerite de Baumont, épouse du comte de Tripoli, qui repose dans l'ancienne abbaye cistercienne Notre-Dame-la-Royale, connue sous le nom de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) en

<sup>45</sup> MENESTRIER 1683, p. 336-349.

<sup>46</sup> Sur les armoriaux vénitiens conservés à Paris à la Bibliothèque nationale de France : POPOFF 2010.

<sup>47</sup> CAVALLAR, DEGENRING, KIRSHNER 1994, p. 23, 57.

<sup>48</sup> REY 1869, vol. 1, p. 153.

<sup>49</sup> MUTAFIAN 1995, p. 201-210.

<sup>50</sup> LE POGAM 2009, p. 140-142.

1328 : « le tombeau est parsemé de *croix de Jérusalem dans des losanges de gueule, et de lions rampants dans des losanges de sable fleurdelisé*. Il est encore couvert aux cotés de plaques aussi de cuivre, toutes *parsemées de fleurs de lys, sur un fond en azur* »<sup>51</sup>. Ce tombeau, tout comme d'autres, a disparu lors de la Révolution. Cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Milhet a consigné une description qui vient corroborer le blasonnement du Du Cange<sup>52</sup>. Il est raisonnable de supposer que ces pierres, arborant des armoiries, et situées à Paris ou à proximité, ont été minutieusement observées par l'historien originaire d'Amiens.

Loin de la capitale parisienne, l'église de Saint-Maximin-en-Provence (aujourd'hui Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) conserverait les armes de l'Empire de Constantinople avec celle d'Anjou-Sicile selon le témoignage de Du Cange. Cependant, les informations transmises à l'érudit, peut-être par l'intermédiaire de Peiresc, s'avèrent vraisemblablement erronées. En effet, la clef de voûte de la cinquième travée de cette basilique provençale est marquée du parti d'Anjou ancien et de Jérusalem. Ces armoiries correspondent en réalité à celles de Charles II d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, et neveu du roi Louis IX, qui est à l'origine de la construction de l'église dédiée à Marie-Madeleine à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>.

D'autres références à des monuments arborant des signes héraldiques et situés en Orient émergent également de l'œuvre de l'historien. Par exemple, il rapporte que les armes de la famille Grenier sont visibles dans une église Saint-Georges, près de la ville de Rames, sans doute la cathédrale latine Saint-Georges de Lydda. Elles étaient placées au-dessus de la sépulture d'un chevalier milanais du nom d'Ambroise de Turre, qui y est inhumé en 1120. Cette tradition, dépourvue de toute source textuelle ou archéologique vérifiable, aurait été transmise à Du Cange par l'abbé de Sainte-Marie d'Entremont, si l'on en croit une note marginale du manuscrit de l'*Histoire des principautez*. L'annotation laisse penser qu'il s'agit de Marc-Antoine Graneri, un descendant de la famille Grenier, dont les échanges épistolaires avec Du Cange échappent à notre connaissance à ce jour<sup>54</sup>.

L'historien décrit encore les armes de Robert de Tarente, « *parties de Sicile-Tarente et de Constantinople* » qui ornaient autrefois un tombeau, aujourd'hui disparu, à San Giorgio Maggiore à Naples. Curieusement, Du Cange omet de mentionner la source de cette information, mais il est vraisemblable qu'il emprunte ce témoignage à l'histoire de Naples rédigée et publiée par Giovanni Summonte en 1601<sup>55</sup>.

Dans ses ouvrages publiés et ses manuscrits dédiés à l'histoire des Latins dans les territoires de culture grecque, Du Cange accorde une importance modérée à l'héraldique. Cependant, il se consacre avec rigueur à l'exploitation d'une pluralité de sources allant des

<sup>51</sup> REY 1869, vol. 1, p. 486. Sur la localisation du tombeau dans l'église : LANGLOIS, BONIS, WABON 2009, p. 232.

<sup>52</sup> DUTILLEUX, DEPOIN 1882, p. 121.

<sup>53</sup> DU CANGE 1657, p. 47 ; LAUZIÈRE 2003, p. 58-59. Cet écu apparaît également sur la châsse du bras de Marie-Madeleine conservée dans l'église de Saint-Maximin et dans la bible de Malines où figurent plusieurs générations de la dynastie angevine : MERINDOL 1998, p. 438-440 ; MERINDOL 2003, p. 287.

<sup>54</sup> REY 1869, vol. 1, p. 286 ; PRINGLE 1998, p. 25.

<sup>55</sup> BUCHON 1826, p. 262 ; SUMMONTE 1601-1643, vol. 2, p. 446 ; MICHALSKY 2000, p. 350-351.

armoriaux aux sceaux, en passant par les sculptures et les peintures dans le but d'enrichir son œuvre.

## LES DIFFERENTS USAGES DES ARMOIRIES AU SERVICE DE L'HISTOIRE

La minutie dont fait preuve Du Cange dans la description des armoiries et des sceaux, dans la consultation et la copie des armoriaux, ainsi que dans la collecte de données relatives à l'héraldique monumentale témoigne de sa reconnaissance de cette discipline comme une branche de l'érudition historique. En tant qu'historien, il est convaincu que l'héraldique ne doit plus être réservée à l'étude exclusive des antiquaires et des généalogistes, mais qu'elle apporte une valeur ajoutée indéniable et oriente les recherches historiques dans leur ensemble. Ainsi, elle se met au service de l'écriture de l'histoire, enrichissant et guidant les travaux des érudits.

L'édition de *l'Histoire de Saint Louis* de Joinville par Du Cange témoigne assurément de l'importance qu'il accorde aux armoiries dans un document historique. Soucieux du moindre détail, Du Cange prend soin d'ajouter de longues annotations aux blasons des nobles qui entourent saint Louis. La première dissertation est, par exemple, dédiée à l'origine des couleurs et des métaux présents sur les armoiries <sup>56</sup>.

Aux yeux de Du Cange, l'usage premier du signe héraldique réside dans l'identification du lignage. Il justifie ainsi les descriptions minutieuses des blasons dans l'œuvre de Joinville, permettant ainsi d'identifier l'appartenance d'un individu à une famille spécifique. Pour lui, ces emblèmes héraldiques revêtent une valeur cruciale dans le récit historique, autorisant à tracer les liens généalogiques et à élucider les intrications des relations familiales au sein de la noblesse. Par exemple, lorsque Joinville atteste de sa parenté avec le comte de Jaffa, Du Cange déduit, à partir de l'observation des armes du comte, l'existence de ce lien familial par l'intermédiaire des femmes <sup>57</sup>. À maintes reprises, dans *l'Histoire des principautez* apparaissent des familles auxquelles sont associées des armoiries. Ainsi, l'héraldique vient en aide à l'historien qui cherche à établir la généalogie de ces familles installées depuis plusieurs générations en Orient alors que leurs origines géographiques en Occident se sont perdues. Un autre érudit de l'Orient latin, Florio Bustron, auteur d'une *Istoria di Cipro*, souligne l'intérêt des armoiries pour ses lecteurs en offrant une brève description de celles des Costanzo : « *uno scudo rosso, et un leon in passo d'oro, e le coste bianche* ». Ce blasonnement figure dans une notice de présentation de ce lignage, originaire du sud de l'Italie, qui permet d'éclairer l'arrivée à Chypre de Mutio Costanzo en 1461 aux côtés du roi Jacques II <sup>58</sup>.

Du Cange prend l'exemple de la famille Ibelin dont il connaît les armoiries grâce à la chronique de Joinville, à savoir de « *fin or à une croix de gueule pattée* » <sup>59</sup>. Lorsque l'historien se penche sur la généalogie de la prestigieuse lignée des Ibelin dans son *Histoire des principautez*, il puise principalement ses données dans les différents textes des *Lignages*

<sup>56</sup> DU CANGE 1668, p. 127-142.

<sup>57</sup> DU CANGE 1668, p. 61.

<sup>58</sup> BUSTRON 1886, p. 408 ; PAPACOSTAS 2022, p. 174-180.

<sup>59</sup> DU CANGE 1668, p. 97.

*d'Outremer*<sup>60</sup>. Cependant, c'est grâce à la maîtrise des traités héraldiques, notamment ceux rédigés par les hérauts d'Angleterre, que Du Cange parvient à attribuer à la maison Puiset de Chartres la croix associée aux Ibelin. Les historiens s'accordent aujourd'hui à remettre en question cette généalogie des Ibelin telle qu'elle est présentée dans les *Familles d'Outremer*, privilégiant une origine située au Sud de l'Italie plutôt qu'en Île-de-France<sup>61</sup>.

Dans sa quête méthodique, Du Cange applique la même démarche lorsqu'il se confronte au nom d'Henri Dorme extrait de *La Conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin. À travers ses investigations des anciens provinciaux, il parvient à identifier cette noble lignée comme étant originaire du Brabant, arborant un blason *d'argent à trois chevrons de gueules*. Toutefois, des recherches plus récentes ont suggéré, avec plus de vraisemblance, que d'Orme est traduction française d'Ulmen, une ville située actuellement en Allemagne, dans le Land de Rhénanie-Palatinat<sup>62</sup>. L'analyse de ces extraits révèle la méthodologie novatrice de Du Cange qui s'applique à citer ses sources dans des annotations marginales et à confronter les récits narratifs aux informations fournies par les traités d'héraldique, dans une quête constante de rigueur et de précision.

L'historien, dédié à l'étude de la Grèce et de Chypre sous domination latine, présente également l'exemple du sceau d'Hugues de Lusignan, infortuné rival de Pierre 1<sup>er</sup>, comte de Tripoli, dans la course au trône de Chypre. Ce sceau porte un « *escu fassé avec un lyon, brisé d'une bande qui semble parsemé de fleurs de lys* ». Du Cange attribue ce dernier motif à la mère d'Hugues, Marie de Bourbon, épouse de Guy de Lusignan et future impératrice de Constantinople. Les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Louis de Mas Latrie et Gustave Schlumberger, qui ont fait usage de cette matière héraldique, ont dû se fier à la description du savant amiénois car ni la lettre, ni son sceau n'ont été retrouvés<sup>63</sup>. En l'occurrence, l'emblème héraldique dépasse le simple témoignage d'un lignage, car il identifie également une parenté. La brisure d'une bande parsemée de fleurs de lys sur les armes paternelles agit comme un indicateur d'appartenance à un cercle de parenté directe, révélant ainsi la puissance symbolique de ces symboles héraldiques.

L'identification d'un individu à une parenté ou à un lignage demeure une pratique courante de l'héraldique chez les historiens. Cette science auxiliaire de l'histoire permet également de saisir les alliances politiques qui structurent les sociétés nobiliaires. Dans le contexte de l'Orient latin, Du Cange découvre au moins un exemple d'une concession d'armes qui répond à cet usage. En 1253, Louis IX octroie à son allié Bohémond VI d'Antioche, qu'il a adoubé et placé sous sa protection, le privilège d'écarteler ses armes (*de gueules simplement*) avec les armes royales de France<sup>64</sup>. Cette pratique de concession d'armes est loin d'être une exception au XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement au sein de la maison d'Anjou. Dans la péninsule

---

<sup>60</sup> On ignore quels manuscrits des *Assises de Jérusalem* a consulté Du Cange pour composer son *Histoire des principautez*. Sur les Ibelin, dans l'édition moderne des *Lignages d'Outremer* : NIELEN 2003, p. 97-101.

<sup>61</sup> REY 1869, vol. 1, p. 361 ; RICHARD 1950, p. 98-100.

<sup>62</sup> DU CANGE 1657, p. 276 ; LONGNON 1978, p. 245.

<sup>63</sup> REY 1869, vol. 1, p. 75-76 ; MAS LATRIE 1852-1861, vol. 2, p. 224 note 1 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 58.

<sup>64</sup> REY 1869, vol. 1, p. 206 ; HABLOT 2020, p. 288.



italienne, de nombreuses cités adoptent les armoiries du frère de Louis IX, Charles d'Anjou. Concéder une partie de ses armoiries revêt une dimension politique indéniable. Celui qui se voit attribuer ces armes établit un lien visuel direct avec son protecteur, se place sous sa protection et son autorité et s'inscrit ainsi dans une « véritable parenté virtuelle » selon les termes de Laurent Hablot.

Il convient de souligner la modernité de Du Cange dans son approche des armoiries et son rôle de médiateur entre les communautés des héraldistes et des historiens. La carrière de ce savant amiénois témoigne d'une évolution dans sa relation avec le savoir héraldique. Au terme de sa jeunesse, il donne vie à un somptueux soleil de blasons où l'armoirie n'est pas objet d'étude, mais devient un élément intégré à une composition s'alignant sur les courants intellectuels de son époque. Vers 1630, Du Cange se passionne pour les traités d'héraldique, en effectue plusieurs copies et rédige son propre traité, s'inscrivant ainsi dans le sillage d'une érudition héraldique florissante au XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques années plus tard, il entreprend ses travaux d'historiens, où sa connaissance des armoiries peut être mise à profit.

On ne peut qu'entrevoir les multiples ressources que Du Cange souhaitait exploiter dans une œuvre qu'il aspirait à compléter et rééditer. Le précieux folio, égaré dans le manuscrit de *l'Histoire des principautez*, où se dévoilent les blasons de dix-huit familles établis dans l'Orient latin, offre un aperçu saisissant de l'ambition qui anime le savant amiénois. À l'instar des historiens contemporains, Du Cange a compris que l'étude des blasons permet souvent de dater, de localiser, de retrouver des possesseurs ou des commanditaires et que ces signes emblématiques, à ce titre, deviennent sources d'histoire.

## ANNEXE

Charles Du Cange, *Histoire des principautez et des royaumes de Hierusalem, de Cypre et d'Arménie, et des familles qui les ont possédées*, BnF, ms fr. 9473, f. 296r<sup>65</sup>.

[abc] abréviation restituée

/abc\ mot qui figure sur l'interligne inférieur mais qui n'est pas une abréviation

\abc/ mot qui figure sur l'interligne supérieur mais qui n'est pas une abréviation

Calergi d à 2 bandes<sup>66</sup>

Crispo

Notara de C[onstantino]ple

Calafati de C[onstantinople] Calafati

Focad de Céphalonie d'azur à l'aigle esployé a deux de sable couronnées d'or et une croix aussy d'or entre les deux testes et un triple mont de sinople en pointe d'où sortent trois flammes de gueules

Crespi dans le m[anu]s[crit] de Venise seig[neur] des isles de l'archipelage<sup>67</sup> d'or a 3 [losanges] ou lozenges d'azur surmontée de deux croisettes au pied fiché de même<sup>68</sup>

Les Barizani d'Acre se retirerent à Venise et furent faits du Conseil et portoient d'or à 4 bandes ondées d'azur ms<sup>69</sup>

Brizi d'Acre eschiqueté d'argen d'azur alias Brixi<sup>70</sup>

Costanzo coupé au 1 un lyon léopardé rampant au 2. 6 bandes<sup>71</sup>

Davila \ d'or / 13 bezans d'azur 33333 et 1

coupé au 1 d'azur à un aigle de sable tenant une espée nue en pal qui enfle une couronne et sous la queue de l'aigle un compas d'argent ouvert au 2<sup>72</sup>

<sup>65</sup> Le Paris, BnF, Bibliothèque de l'Arsenal, ms fr. 4786, f. 232v-233r a permis d'élucider la lecture de certains mots difficiles à déchiffrer.

<sup>66</sup> Les Calargi/Calergi sont un des plus puissants lignages de Crète qui intègre les rangs de la noblesse vénitienne à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : MCKEE 2010, p. 74-78. L'*Armorial général* dépeint ainsi le blason de cette famille : *Bandé d'azur et d'argent, de quatre pièces* : RIETSTAP 1861, p. 211.

<sup>67</sup> Sur la famille Crespi/Crispo : HABERSTUMPF 2004, p. 193-212.

<sup>68</sup> Cette description de blason correspond à celui représenté sur un sceau de cire appendu à un document de Jean IV Crispo, duc de Naxos et de l'Archipel conservé au XIX<sup>e</sup> siècle par la famille Modinos de Milo : SCHLUMBERGER 1897, p. 451-452 ; SCHLUMBERGER 1943, p. 199.

<sup>69</sup> L'*Armorial général* blasonne ainsi cette famille : *d'or à la bande de sable bordée d'argent chargé de trois roses de champ*. RIETSTAP 1861, p. 84 ; CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 96.

<sup>70</sup> Les blasons des Bariziani et des Brixi figurent plus haut dans la notice consacrée aux familles originaires d'Acre et sont reproduits dans l'édition de 1869 : REY 1869, vol. 2, p. 614.

<sup>71</sup> Du Cange identifie trois membres de la famille Costanzo, Mutio, Alessandro et un autre Mutio : REY 1869, vol. 2, p. 664-665. Les armoiries de cette familles sont connues, cf. n° 58.

<sup>72</sup> Menestrier blasonne ainsi cette famille : « Les Avila originaires Espagnols estoient grands connestables du royaume. Ils portoient pour armoiries un ecu parti au premier d'or à treize tourteaux d'azur de trois en trois, et un en pointe : au second d'argent à un aigle de la serre droite une épée d'argent la pointe haute enfilant une couronne, et sous la queue un compas d'argent demy ouvert, les pointes en bas » : MENESTRIER 1683 p. 347.

Nores inglese d'argent à un chateau de gueules, au chef de gueules à 3 crois d'argent en face <sup>73</sup>

Les podocataro de Cypre portoient \ d'or/ à deux crois\ de g[ueules]/plantée au milieu de 2 montagnes de sinople escartelé de g[ueules] a dextre avec une teste de lyon à gauche d'or <sup>74</sup>  
les jacellini <sup>75</sup> de Cypre seig[neurs] du château de Beinette portoient d'or à une fasce de sable la chiesa

Synclitico d'or a un lyon rampant d'azur à l'onde de 8 crois d'azur <sup>76</sup>

Flatro d'azur a une \ fleur de/ lys d'or avec une estoille en haut et 2 en bas <sup>77</sup>

Martinenghi d'or a un aigle de gueules <sup>78</sup>

Benedetti, échiquetté de [ueule] et d'arg[ent] <sup>79</sup>

Gonem de g[ueule] à un lyon rampant couronné \coupé d'azur et d'or/ tenant une crois rouge a la patte droite <sup>80</sup>

## Bibliographie

ADAM-EVEN 1947

Paul Adam-Even, « Études d'héraldiques médiévales : l'armorial du héraut Navarre, partie inédite et corrections », *Nouvelle Revue héraldique* 2, avril-juin 1947, p. 49-68.

ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021

Nathanael Aschenbrenner, Jake Ransohoff (éd.), *The Invention of Byzantium in Early Modern Europe*, Washington D. C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, Extravagantes, 2021.

AUZEPY, GRELOIS 2001

Marie-France Auzépy, Jean-Pierre Grémois (éd.), *Byzance retrouvée. Érudits et voyageurs français (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, *Catalogue de l'exposition à la Chapelle de la Sorbonne, 13 août-2*

<sup>73</sup> Gautier de Nores est identifié par Du Cange comme bailli de la Secrète : REY 1869, vol. 2, p. 669 ; RUDT DE COLLENBERG 1977, n° 13 p. 96.

<sup>74</sup> Sur l'évolution des armes de la famille Podocataro après leurs différentes unions avec d'autres lignages : RUDT DE COLLENBERG 1977, p. 138 ; PATAPIOU 2015-2016, p. 267 ; MARKOU 2019, p. 311.

<sup>75</sup> La famille Jacellini d'origine chypriote établie au château de Beinette (Piémont, Province de Coni) n'est pas bien documentée : CASALIS 1833-1856, vol. 2, p. 204.

<sup>76</sup> Les armoiries de la famille Synglitico apparaissent sur divers supports et sont décrites ainsi : *lion rampant d'azur, couronné, chargé de huit crois grecques* : MARKOU 2019, p. 302-303.

<sup>77</sup> La famille des Flatro est bien connue à Chypre depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle mais son blason n'est pas référencé : RUDT DE COLLENBERG 1983, p. 9-23 ; GRIVAUD 2008, p. 221-241.

<sup>78</sup> Cette famille vénitienne dont quelques membres sont établis à Chypre au XVI<sup>e</sup> siècle est blasonnée ainsi : *d'or à l'aigle de gueule, couronné du champ, portant sur sa poitrine un écusson d'argent chargé d'un lion de Saint-Marc de gueule* : RIETSTAP 1861, p. 684 ; CORONELLI 1706, p. 66.

<sup>79</sup> Cette famille des Benedetti est intégrée à la notice des familles établies à Venise après la prise d'Acre mais son blason est dépeint ainsi dans le manuscrit de 1869 : *losangé en pal d'or et de sable*. REY 1869, vol. 2, p. 613 ; CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 114.

<sup>80</sup> Guillaume Gonème est identifié par Du Cange comme archevêque latin de Nicosie avec sa date de décès, 1474 comme seule information ; Cosma et Foulques Guonem sont également identifiés parmi les baillis de la Secrète royale : REY 1869, vol. 2, p. 668-669, 853. Les armoiries de cette famille ne sont pas connues par d'autres sources : CROLLALANZA 1886-1890, vol. 1, p. 491.

septembre 2011, Paris, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, EHESS, Publications de la Sorbonne, 2001.

#### BAUDUIN 2003-2005

Arnaud Bauduin, « De la Champagne à la Morée : l'héraldique de la maison de Villehardouin », in Inès VILLELA-PETIT (éd.), *1204, la quatrième croisade : de Blois à Constantinople et éclats d'empires (catalogue des expositions du Musée-Château de Blois et du Musée du cabinet des Médailles de la BnF, octobre 2005-8 janvier 2006)* / *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 73-75, 2005, p. 97-112.

#### BILICI 2004

Faruk Bilici, *XIV. Louis ve İstanbulu fetih tasarisi / Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*, Ankara, Türk Tarih Kurum Basimevi, Türk Tarih Kurumu Yayınlarından. XI. Dizi ; Sayı 11, 2004.

#### BILICI 2014

Faruk Bilici, « Les projets de croisade français contre l'Empire ottoman au XVII<sup>e</sup> siècle », in Jacques Paviot (éd.), *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014, p. 315-343.

#### BLANC 2021

Judith Le Blanc, « D'une mythologie à l'autre : troubles dans le genre louis-quatorzien », *Études épistémè, Revue de littérature et de civilisation (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* 39, 2021, en ligne, <https://journals.openedition.org/episteme/10904#ftn5> < consulté le 10 juin 2023 >.

#### BLOCH 1981

Denise Bloch, « Charles Du Cange (1610-1688). Exposition organisée à l'occasion du tricentenaire du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* par la Bibliothèque nationale. Catalogue », in CNRS 1981, p. 509-547.

#### BOOS 2015

Emmanuel de Boos, *L'Armorial du Héraut Vermandois ou Traité du comportement des armes*, Paris, le Léopard d'or, 2015.

#### BORD 2022

Lucien-Jean Bord, *Histoire généalogique et héraldique de la maison de Lusignan. Seigneurs de Lusignan, comte de la Marche, rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie*, Paris, Geuthner, 2022.

#### BOUDREAU 1996

Claire Boudreau, « Les traités de blason de Roland Bournel et de Jacques Le Boucq », *Revue française d'héraldique et de sigillographie* 66, 1996, p. 9-23.

## BUCHON 1826

Jean-Alexandre Buchon, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français jusqu'à la conquête des Turcs, par Du Fresne Du Cange. Nouvelle édition entièrement refondue sur les manuscrits, et conforme à la seconde édition inédite qu'il avait préparée, revue par J. A. Buchon*, Paris, Verdière, 1826, 2 vol.

## BUSTRON 1886

Florio Bustron, *Chronique de l'île de Chypre*, René de Mas Latrie (éd.), *Collection de documents inédits sur l'histoire de France, Mélanges historiques* 5, 1886, p. 1-459 [réimp. Florio Bustron, *Historia overo commentarii de Cipro*, Nicosie, Idryma Archiepiskopou Makariou III, 1998].

## CASALIS 1833-1856

Goffredo Casalis, *Dizionario geografico storico, statistico, commerciale degli stati di S. M. il re di Sardegna*, Turin, G. Maspero, 1833-1856, 28 vol.

## CAVALLAR, DEGENRING, KIRSHNER 1994

Osvalldo Cavallar, Susanne Degenring, Julius Kirshner, *A Grammar of Signs : Bartolo da Sassoferrato's « Tract on Insignia and Coats of Arms »*, Berkeley CA, University of California, 1994.

## CHAMBERLAYNE 1894

Tankerville J. Chamberlayne, *Lacrimae nicossienses. Recueil d'inscriptions funéraires, la plupart françaises, existant encore dans l'île de Chypre, suivi d'un armorial chypriote et d'une description topographique et archéologique de la ville de Nicosie. Tome premier*, Paris, Imprimeries réunies, 1894.

## CHENY 2015

Anne-Marie Cheny, *Une bibliothèque byzantine. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2015.

## CHRISTOUT 2002-2003

Marie-Françoise Christout, « Louis XIV et le ballet de cour ou le plus illustre des danseurs (1651-1670) », *Revue d'histoire du théâtre* 215, 2002-2003, p. 153-178.

## CHRISTOUT 2005

Marie-Françoise Christout, *Le ballet de cour de Louis XIV (1643-1672)-Mises en scène*, Paris, Picard, 2005, 2<sup>e</sup> éd.

## CLAVERIE 2019

Pierre-Vincent Claverie, « Starting Point of the Genoese Thalassocracy in Cyprus : An Unpublished Roll of Knights and Squires Imprisoned in Famagusta in 1374 », in Michael J. K. Walsh (éd.), *Famagusta Maritima, Mariners, Merchants, Pilgrims and Mercenaries*, Leyde-Boston, Brill, 2019, p. 144-158.

CLEMMENSEN 2017

Steen Clemmensen, *The armorial dit de l'héraut Navarre*. Farum, 2017, en ligne, [http://www.armorial.dk/french/NAV\\_blazons.pdf](http://www.armorial.dk/french/NAV_blazons.pdf) < consulté le 22 juillet 2023 >.

CNRS 1981

*La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen âge. Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS, 1981.

CORONELLI 1706

Vincenzo Maria Coronelli, *Blasone Veneto o gentilizie insegne delle famiglie patrizie*, Venise, Gio. Batista Tramontin, 1706.

CROLLALANZA 1886-1890

Giovanni Battista di Crollalanza, *Dizionario storico-blasonico delle famiglie nobili e notabili italiane estinte e fiorenti*, Forni, Bologne, 1886-1890, 3 vol.

DE THOU 1609

Jacques-Auguste de Thou, *Crambe. Ion sive Viola. Lilium*, Paris, Robert Etienne, 1609.

DOUËT D'ARCQ 1859

Louis Douët d'Arcq, *Armorial de France à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale*, Paris, J-B Dumoulin, 1859.

DU CANGE 1657

Charles Du Fresne Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois, divisée en deux parties. La première contient l'Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Ville-Hardouin [...] avec la suite de cette Histoire jusques en l'an 1340, tirée de l'Histoire de France M. P. de Philippe Mouskes [...]. La seconde contient une Histoire Générale de ce que les François et les Latins ont fait de plus mémorable dans l'Empire de Constantinople, depuis qu'ils s'en rendirent maistres jusques à ce que les Turcs s'en sont emparez*, Paris, Imprimerie royale, 1657.

DU CANGE 1668

Charles Du Cange, *Histoire de S. Louis, IX<sup>e</sup> du nom, roi de France, écrite par Jean de Joinville, enrichie de nouvelles observations et dissertations historiques, avec les « Établissements de saint Louis », le « Conseil de Pierre de Fontaines », et plusieurs autres pièces concernant ce règne tirées des manuscrits*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1668.

DU FRESNE D'AUBIGNY 1752

Jean-Charles Du Fresne d'Aubigny, *Mémoires sur les manuscrits de M. Du Cange*, s. l., s. n., 1752.

DUTILLEUX, DEPOIN 1882

Adolphe Dutilleux, Joseph Depoin, *L'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale), Histoire et Cartulaire*, Pontoise, Amédée Paris, 1882, 4 vol.

FEUGERE 1845

Léon J. Feugère, *Étude sur la vie et les ouvrages de Du Cange*, Paris, Paul Dupont, 1845.

GIRARD 1986

Thibaut Girard, « Le 'Traité du Droit et comportement des armes' de Du Cange édition critique et commentaire », *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes*, 1986, p. 63-65.

GIRARD 1988

Thibaut Girard, « La formation intellectuelle de Du Cange et ses premiers travaux », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1988/3<sup>e</sup> trimestre, p. 79-88.

GLETE 2010.

Jan Glete, *Swedish Naval Administration, 1521-1721: Resource Flows and Organisational Capabilities*, Leyde-Boston, Brill, 2010, p. 145-163.

GOODALL 2018

John Archibald Goodall, « An Armory for Cyprus and the Latin East (1995) », in Steven Ashley, *All the Roots of Heraldry: Collected Papers of John Archibald Goodall*, Londres, The Harleian Society, 2018, p. 27-74.

GRAHAM 2016

David Graham, « Claude-François Ménestrier: The Founder of 'Early Modern Grounded Theory' », in Walter S. Melion, Karl A.E. Enekel, Wietse de Boer (éd.), *Jesuit Image Theory*, Leyde-Boston, Brill, 2016, p. 119-145.

GRIVAUD 2008

Gilles Grivaud, « Les testaments parallèles des cousins Flatro (1523-1538) », in Chryssa Maltezou, Gogo Varzelioti (éd.), *Oltre la morte. Testamenti di Greci e Veneziani redatti a Venezia o in territorio greco-veneziano nei sec. XIV-XVIII*, Venise, Istituto ellenico di studi bizantini e postbizantini di Venezia, 2008, p. 221-241.

GRIVAUD 2023

Gilles Grivaud, « Charles Du Cange, héraut de l'histoire 'franco-byzantine' », in *Charles Du Cange historien de la Grèce franque*, étude n° 2.

HABERSTUMPF 2004

Walter Haberstumpf, « Questioni storiche e prosopografiche circa i Sanudo, i Dalle Carceri e i Crispo, duce dell'Archipelago (secc. XIII-XV) », *Studi Veneziani* 48, 2004, p. 193-212.

## HABLOT 2019

Laurent Hablot, *Manuel de héraldique emblématique médiévale*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019.

## HABLOT 2020

Laurent Hablot, « Ordonner et inclure. L'héraldique au service de l'unité des officiers angevins », in Thierry Pécout (éd.), *Les officiers et la chose publique dans les territoires angevins (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome, 2020, p. 321-357.

## HAXTHAUSEN 1972

Otto H.M. Haxthausen, « Heraldry in Cyprus », in Franz Gall et Hans Jäger-Sunstenau (éd.), *Genealogica et Heraldica: Kongressberichte, 10. Internationaler Kongress für Genealogische und Heraldische Wissenschaften, Wien, 14.-19. September 1970*, Vienne, Wiener Medizinischen Akademie, 1972, vol. 2, p. 487-492.

## HERTEL 1994.

G. Hertel, « Réflexions d'un habitant de Freudenstadt sur le rattachement de Montbéliard à la France en 1793 », in Société d'émulation de Montbéliard (éd.), *Montbéliard sans frontières : colloque international de Montbéliard, 8 et 9 octobre 1993*, Montbéliard, Presse de l'Imprimerie, 1994, p. 107-129.

## JEFFERY 1919/20

George Jeffery, « An Armorial of Cyprus », *Proceedings of the Society of Antiquaries* 32, 1919/20, p. 204-221.

## LANGLOIS, BONIS, WABON 2009

Jean-Yves Langlois, Armelle Bonis, Monique Wabont, « Une princesse maudite jusque dans sa sépulture ? La tombe attribuée à Blanche de Bourgogne († 1326) dans le chapitre de l'abbaye Notre-Dame-La-Royale dite de Maubuisson (Saint-Ouen-l'Aumône, Val-d'Oise) », in Armelle Alduc-Le Bagousse (éd.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation. Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 227-242.

## LAUZIÈRE 2003

Ephrem Lauzière, *La basilique de la Madeleine à Saint-Maximin en Provence*, Nans les Pins, Fraternité Sainte-Marie-Madeleine, 2003.

## LE POGAM 2009

Pierre-Yves Le Pogam, « Quelques nouveautés sur deux tombeaux royaux du XIV<sup>e</sup> siècle (Charles V et Jeanne de Bourbon ; Léon V de Lusignan) », *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 2009, p. 140-142.

## LONGNON 1978

Jean Longnon, *Les compagnons de Villehardouin. Recherches sur les Croisés de la quatrième Croisade*, Paris, Droz, 1978.



LUSIGNAN 1586

Étienne de Lusignan, *Les Droicts, Autoritez et Prérrogatives que pretendent au Royaume de Hierusalem, les Princes et Seigneurs spirituels et temporels cy après nommez : Le Pape, Patriarche, Empereur, Rois de France, Angleterre, Aragon, Naples, Hongrie, Cypre et Armenie, Les Republiques de Venise et Genes, les Ducs d'Anjou, Bourbon, Savoye, Lorraine et Montferrat, les Comtes de Brienne, Laval et autres*, Paris, Guillaume le Noir imprimeur, 1586.

MARKOU 2003

Georgios Markou, *Heraldry in Cyprus*, Nicosie, s.n., 2003.

MARKOU 2019

Georgios E. Markou, « Negotiating Identity and Status: The Silverware of the Cypriot Nobles in Renaissance Venice », in Michalis Olympios, Maria Parani (éd.), *The Art and Archaeology of Lusignan and Venetian Cyprus (1192-1571)*, Turnhout, Brepols, 2019, p. 301-319.

MAS LATRIE 1852-1861

Louis de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris, Imprimerie impériale, 1852-1861, 3 vol.

MCKEE 2010

Sally McKee, *Uncommon Dominion : Venetian Crete and the Myth of Ethnic Purity*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2000.

MEINE 1971

Karl-Heinz Meine, *Erläuterungen zur ersten gedruckten (Strassen-)Wandkarte von Europa, der Carta itineraria Europae der Jahre 1511 bzw. 1520 von Martin Waldseemüller (um 1470 bis etwa 1521), Kostbarkeit des Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum, Innsbruck, Bonn-Bad Godesberg, Kirschbaum, 1971.*

MENESTRIER 1661

Claude-François Ménestrier S.J., *L'art du blason justifié ou les Preuves du véritable art du blason, ... avec la méthode abrégée des principes héraldiques par P. C.-François Ménestrier*, Lyon, Benoît Coral, 1661.

MENESTRIER 1662

Claude-François Ménestrier S.J., *L'art des emblèmes*, Lyon, Benoît Coral, 1662.

MENESTRIER 1683

Claude-François Ménestrier S.J., *Le blason de la noblesse, ou les preuves de la noblesse*, Paris, de la Caille, 1683.

## MERINDOL 1998

Christian de Mérindol, « Les monuments funéraires des deux maisons d'Anjou, Naples et Provence », *Cahiers de Fanjeaux* 33, 1998, p. 435-474.

## MERINDOL 2000,

Christian de Mérindol, « L'ordre du Croissant. Mises au point et perspectives », in Noël Coulet, Jean-Michel Matz (éd.), *La noblesse dans les territoires angevins. Actes du Colloque international organisé par l'Université d'Angers, Angers-Saumur 3-6 juin 1998*, Rome, École Française de Rome, p. 499-509.

## MERINDOL 2003

Christian de Mérindol, « L'héraldique des princes angevins », in Noël-Yves Tonnerre, Élisabeth Verry (éd.), *Les princes angevins du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 277-310.

## MERINDOL 2004

Christian de Mérindol, « L'héraldique de Chypre d'après les pierres tumulaires » in Brunehilde Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae. Les larmes de Chypre, ou Recueil des inscriptions lapidaires pour la plupart funéraires de la période franque et vénitienne de l'île de Chypre*, Nicosie, Département des Antiquités, 2004, vol. 2, p. 159-167.

## MICHALSKY 2000

Tanja Michalsky, *Memoria und Repräsentation. Die Grabmäler des Königshauses Anjou in Italien*, Göttingen, Vandenhoeck and Ruprecht, 2000.

## MORTEANI 1891

Luigi Morteani, « Storia di Montona con appendici e documenti [parte I] », *Archeografo Triestino* 17, 1891, p. 468-516.

## MUTAFIAN 1995

Claude Mutafian, « Léon V Lusignan, un preux chevalier et/ou un piètre monarque » in Claude Mutafian (éd.), *Les Lusignans et l'Outre mer : actes du colloque ; Poitiers-Lusignan 20-24 octobre 1993*, Poitiers-Lusignan, Université de Poitiers, 1995, p. 201-210.

## NERAUDAU 2013

Jean-Pierre Néraudau, *L'Olympe du Roi-soleil. Mythologie et idéologie royale au Grand Siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, 2<sup>e</sup> éd.

## NIELEN 2003

Marie-Adélaïde Nielen, *Lignages d'outremer*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2003.

## NIELEN 2004

Marie-Adélaïde Nielen, « Du comté de Champagne aux royaumes d'Orient : sceaux et armoiries des comtes de Brienne », in Damien Coulon, Catherine Otten-Froux, Paule Pagès et Dominique Valérian (éd.), *Chemins d'Outre-Mer, études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, vol. 2, p. 589-604.

## OMONT 1904

Henri Omont, « La collection byzantine de Labbé et le projet de J.-M. Suarès », *Revue des études grecques* 17.73/74, 1904, p. 18-32.

## OSSWALD 2018

Brendan Osswald, « Les armoiries des Tocco de Céphalonie dans la citadelle intérieure de la forteresse d'Arta », *Bulletin de correspondance hellénique* 142/2, 2018, p. 803-844.

## PAPACOSTAS 2022

Tassos Papacostas, « Suspended in Time and Space: A Carved Heraldic Panel from Nicosia. Family Histories and Marital Strategies in Venetian Cyprus », *Frankokratia* 3/2, 2022, p. 169-206.

## PASTOUREAU 1981

Michel Pastoureau, « Du Cange héraldiste », in CNRS (éd.) 1981, p. 501-508 [repris dans Michel Pastoureau, *L'Hermine et le Sinople, Études d'héraldique médiévale*, Paris, Léopard d'or, 1982, p. 335-342].

## PASTOUREAU 1993

Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1993, 2<sup>e</sup> éd.

## ΠΑΤΑΡΙΟΥ 2015-2016

Nasa Patariou, « Ο λόγιος Ιωάννης Ποδοκάθαρος: η οικογένεια και ο εγκωμιαστικός του λόγος προς τον Ιούλιο Savorgnano », *Στασίνας* 15, 2015-2016, p. 211-267.

## PEYER 1994

Hans Conrad Peyer, « Der Wappenkranz der Eidgenossenschaft » in Felix Richner, Christoph Mörgeli, Peter Aerne (éd.), *Vom Luxus des Geistes. Festschrift für Bruno Schmid zum 60. Geburtstag*, Zürich, Schulthess Polygraphischer, 1994, p. 121-138.

## POPOFF 2010

Michel Popoff, *Répertoire d'héraldique italienne volume 4 : Venise*, Paris, Léopard d'or, 2010.

## PRINGLE 1998

Denys Pringle, *The Churches of the Crusader Kingdom of Jerusalem. A corpus. Volume II. L-Z (excluding Tyre)*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1998.

REY 1869

Emmanuel-Guillaume Rey, *Les familles d'outre-mer de Du Cange*, Paris, Imprimerie impériale, 1869.

RICHARD 1950

Jean Richard, « Un évêque d'Orient latin au XIV<sup>e</sup> siècle. Guy d'Idelin O.P., évêque de Limassol et l'inventaire de ses biens (1367) », *Bulletin de correspondance hellénique* 74, 1950, p. 98-133 [repris dans Jean Richard, *Les relations entre l'Orient et l'Occident au Moyen Âge. Études et documents*, Londres, Variorum Reprints, 1977, étude n° V].

RIETSTAP 1861

Johannes Baptista Rietstap, *Armorial général, contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe*, Gouda, G.B. van Goor, 1861.

ROBERTS 1968.

Michael Roberts, *The Early Vasas: A History of Sweden, 1523-1611*, Cambridge-Londres, Cambridge University Press, 1968.

RODIER 2011

Yann Rodier, « Marie de Médicis et les représentations d'une Reine de Paix ou le faire voir, faire croire de la Régence (1610-1617) », *Europa Moderna. Revue d'histoire et d'iconologie* 2, 2011, p. 78-108.

ROSNEL 1773

Henry de Rosnel, *Mémoire sur les possessions et droit de la maison royale de France*, Paris, 1773, mention de la vente du manuscrit en ligne <https://onlineonly.christies.com/s/selections-library-mr-mrs-john-h-gutfreund-834-fifth-avenue/france-its-dominions-44/111344> < consulté le 8 mars 2023 >.

ROUSSELOT 2021

Sébastien Rousselot, « Chypre, carrefour méditerranéen à l'aune de l'héraldique. Les armoiries du roi Hugues IV de Lusignan (1324-1359) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 2021 : [http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS\\_W\\_2021\\_007.pdf](http://sfhs-rfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2021_007.pdf) < consulté le 8 mars 2023 >.

RUDT DE COLLEBERG 1977

Wipertus H. Rudt de Collenberg, « L'héraldique de Chypre », *Cahiers d'Héraldique* 3, 1977, p. 85-158.

RUDT DE COLLEBERG 1983

Wipertus H. Rudt de Collenberg, « Recherches sur quelques familles chypriotes apparentées au pape Clément VIII Aldobrandini (1592-1605) : Flatro, Davila, Sozomanoi, Lusignan, Bustron et Nores (selon les fonds de l'Archivio Segreto Vaticano, de la Biblioteca Vaticana et de l'Archivio Doria-Pamphili) », *Επετηρίδα Κέντρου Επιστημονικών Ερευνών* 12, 1983, p. 5-68.

SABATIER 2009

Gérard Sabatier (éd.), *Claude-François Ménéstrier. Les jésuites et le monde des images*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

SCHLUMBERGER 1890

Gustave Schlumberger, « Sceaux et bulles des Empereurs latins de Constantinople », *Bulletin monumental* 56, 1890, p. 5-29.

SCHLUMBERGER 1897

Gustave Schlumberger, « Sceaux des feudataires et du clergé de l'Empire latin de Constantinople », *Bulletin monumental* 62, 1897, p. 421-458.

SCHLUMBERGER 1943

Gustave Schlumberger, Ferdinand Chalandon, Jules-Adrien Blanchet, *Sigillographie de l'Orient latin*, Paris, Paul Geuthner, 1943.

SCHMID 2012

Regula Schmid, « Liens forts : symboles d'alliance dans l'espace suisse (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », in Laurence Buchholzer-Remy, Oliver Richard (éd.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 203-225.

SHAWCROSS 2021a

Teresa Shawcross, « Editing, Lexicography, and History under Louis XIV. Charles Du Cange and *La Byzantine du Louvre* », in ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021, p. 143-180.

SHAWCROSS 2021b

Teresa Shawcross, « The Eighteenth-Century Reinvention of Du Cange as the French Nation's Historian », in ASCHENBRENNER, RANSOHOFF 2021, p. 181-203.

SUMMONTE 1601-1643

Giovanni Summonte, *Historia della citta, e regno di Napoli...*, Naples, G. I. Carlino, 1601-1643, 4 vol.

TAMIZEY DE LARROQUE 1896

Philippe Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc à sa famille. Tome sixième, Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère : 1602-1637*, Paris, Imprimerie nationale, Collection de documents inédits sur l'histoire de France, 1896.

TRELAT 2011

Philippe Trélat, « Clio sous le regard d'Hermès : itinéraires et œuvre de Dominique Jauna, historien de Chypre et des croisades », *Crusades* 10, 2011, p. 147-170.

## VAIVRE 2006

Jean-Bernard de Vaivre, « Le décor héraldique sur les monuments médiévaux », in Jean-Bernard de Vaivre et Philippe Plagnieux (éd.), *L'art gothique en Chypre*, Paris, De Boccard, 2006, p. 425-472.

## VON HEIJNE 2015

Cecilia von Heijne, « Three Crowns-Coin motive and (trans-) national symbol », in Lars Larsson, Fredrik Ekengren, Bertil Helgesson (éd.), *Small Things, Wide Horizons, Studies in Honour of Birgitta Hårdh*, Oxford, Archaeopress Archaeology, 2015, p. 69-74.